



Dossier de présentation détaillé du projet d'animation d'ateliers de fabrication de produits ménagers naturels et « faits maison »

Le 22 septembre 2022

1. La réduction des déchets : un engagement fort du SYBERT

Le service Prévention du SYBERT (Syndicat mixte de [Besançon et de sa Région](#) pour le Traitement des déchets) est missionné pour trouver des moyens de réduire les déchets du territoire, tant en quantité qu'en toxicité.

Pour cela, le service Prévention met en œuvre [les orientations prises dans le nouveau PLPDMA](#), élaboré pour les années 2021-2026.

Une des orientations de ce Programme Local de Prévention des déchets et Assimilés (PLPDMA) concerne la consommation responsable et le « faire soi-même ».

2. Le projet du SYBERT : donner les clefs pour faire soi-même ses produits ménagers au naturel

L'une des actions de cette orientation « Consommation responsable et Faire soi-même » est la diffusion de connaissances dans la **fabrication de produits ménagers naturels et faits maison**.

Cette action vise à :

- Encencher la dynamique du faire soi-même et réapprendre à faire « maison »
- Connaitre la composition des produits qu'on utilise fréquemment et avoir confiance dans leur garantie écologique et sanitaire
- Valoriser des produits polyvalents pour le ménage (un même produit, plusieurs usages)
- Avoir une démarche concrète pour réduire ses emballages et avoir une démarche d'achats plus responsable.

Pour se faire, le SYBERT souhaite offrir l'opportunité aux communes dotées d'un référent déchet, de déployer cette dynamique sur leur commune.

3. Les bénévoles ou personnes-relais : une proximité dans la diffusion des connaissances et des pratiques de réduction des déchets



Le SYBERT a mis en place un réseau de référents déchets dans les communes volontaires de son territoire, rendant ainsi possible une information de qualité et de proximité aux habitants.

Le projet est d'offrir à la commune l'opportunité de déployer auprès des habitants une sensibilisation concrète et positive, en proposant la **constitution d'un binôme de personnes-relais motivées par la thématique de l'éco-consommation**. Ce qui permet de s'entraider et d'avancer avec plus de facilité dans le projet.

Pour le binôme, l'objectif sera **l'animation d'ateliers de fabrication de produits ménagers naturels et faits maison à destination des habitants de la commune**.

Les binômes seront soutenus par le SYBERT sur l'aspect matériel et organisationnel pour animer ces ateliers. Ce dernier fournira à chaque participant, les ingrédients nécessaires à la réalisation des produits ménagers.

Ils seront accompagnés dans l'acquisition des compétences nécessaires à ce projet, afin de :

- monter en compétences en bénéficiant d'une formation dispensée par un professionnel
- transmettre aux habitants des recettes de fabrication de produits ménagers simples à réaliser, économiques, préservant la qualité des eaux et de l'air
- participer à un esprit d'échanges de savoirs et de convivialité sur la commune

Les 2 personnes-relais peuvent être :

- des membres d'associations de la commune,
- des habitants motivés par la thématique et la montée en compétence,
- des élus impliqués sur la question des déchets,
- le référent SYBERT de la commune

Si la commune n'identifie qu'une seule personne relais, elle peut s'associer avec une commune voisine ou nous contacter pour adapter l'accompagnement.

4. Les étapes du projet

Pour préparer les binômes à l'animation d'ateliers, le SYBERT prévoit un accompagnement sur plusieurs étapes :



- La première : formation avec un ou une professionnelle à différentes recettes de fabrication de produits ménagers naturels (2 1/2 journées)
- La deuxième : les personnes-relais co-animeront avec le SYBERT un atelier auprès des habitants
- La troisième : les personnes-relais animeront un ou plusieurs ateliers, en autonomie (sans la présence du SYBERT)

5. Les modalités d'accompagnement des personnes-relais par le SYBERT

Le SYBERT est en phase de consultation pour retenir un prestataire chargé de former les personnes-relais sur des recettes de produits ménagers courants, les règles de sécurité de la fabrication, l'utilisation et le stockage du produit, ou encore les propriétés des ingrédients utilisés (bicarbonate, savon noir, cristaux de soude...).

La formation avec le prestataire aura lieu sur une journée complète ou deux demi-journées, probablement un samedi pour regrouper le plus d'agendas possibles, début 2023. La date exacte est encore à définir selon les disponibilités de chacun.

6. Comment participer à ce projet ?

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet innovant, je vous invite :

- à vous inscrire à la réunion de présentation du projet prévue le **jeudi 20 octobre de 17h à 18h en visioconférence** (inscription par retour de mail en écrivant à prevention@sybert.fr)
- si ce projet retient votre attention, l'inscription de la commune se fera en remplissant [le questionnaire en ligne avant le 18 novembre 2022.](#)

7. Demande de renseignements

Alice ADENIS, animatrice prévention

SYBERT - 4 rue Gabriel Plançon - 25 043 BESANCON CEDEX

03 81 41 56 05

prevention@sybert.fr